

# Réseau de référents Santé et Sécurité au Travail

Jeudi 07 mars 2024

11h00 - 12h00

Service Santé et  
Sécurité au Travail



1

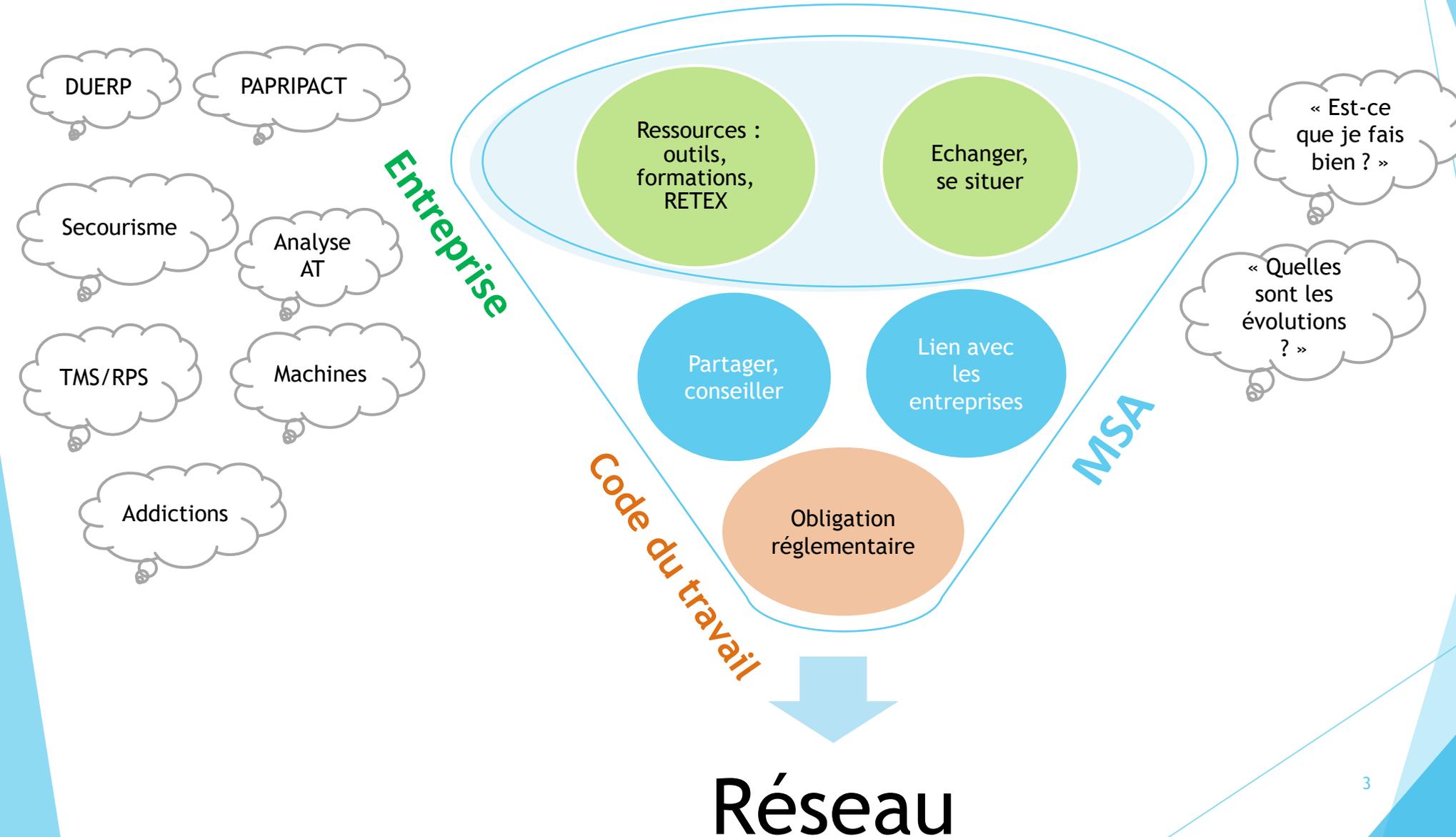


santé  
famille  
retraite  
services

# Sommaire

- ▶ Comment est né le projet ?
- ▶ En quoi consiste le réseau de référents SST ?
- ▶ Comment désigner son référent SST ?
- ▶ Quelles sont les missions du référent SST ?
- ▶ Quels moyens ?
- ▶ Quels sont les rendez-vous prévus en 2024 ?
- ▶ Questions ?

# Comment est né le projet ?



# En quoi consiste le réseau de référents SST ?

Entreprise

## Avoir un référent SST

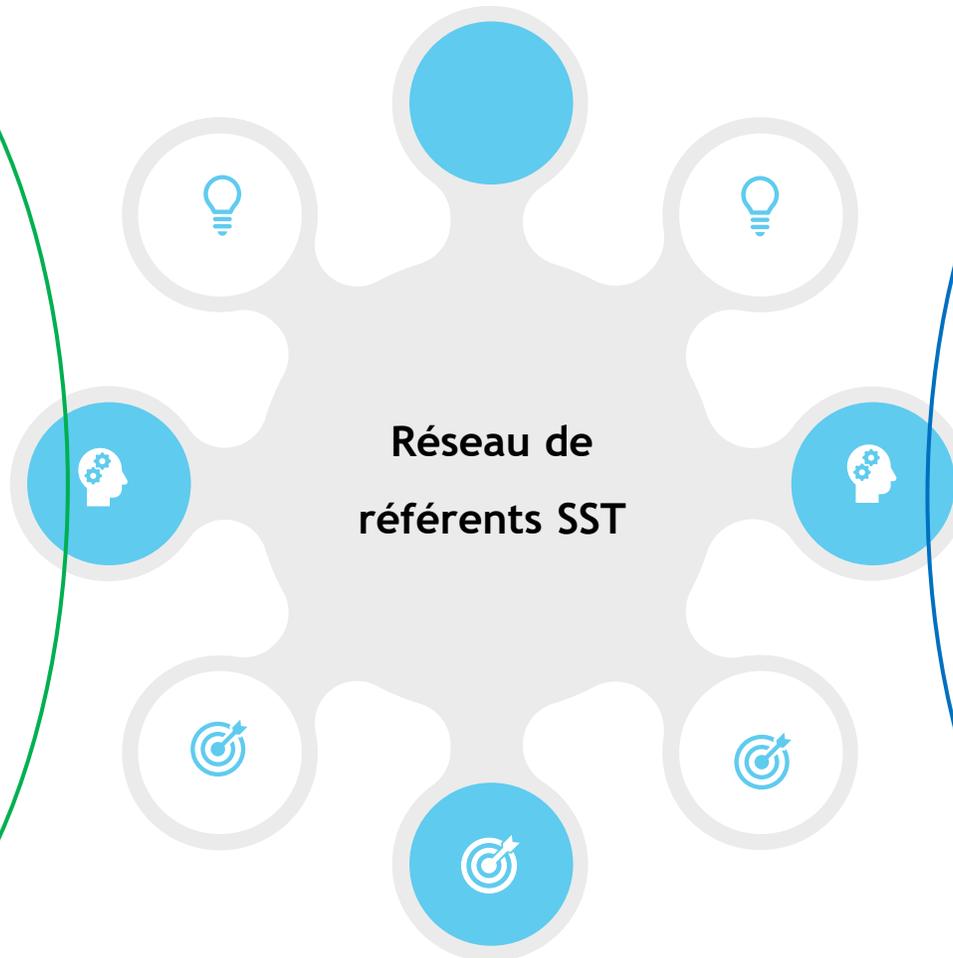
Gérer la prévention des risques professionnels

## Les employeurs de main d'oeuvre

Toutes filières,  
> 1 salarié

## Respecter la réglementation

Art. L. 4644-1 et R. 4644-1  
du code du travail



Ancrer la prévention

## Animer le réseau

Outils, ressources,  
formations, échanges

## Les conseillers en prévention

Manel ZAYET  
Patricia MARTIN  
Raymond BYKOUKOUS

## Avoir des relais dans les entreprises

Aider à développer  
la prévention

MSA

# Comment désigner son référent SST ?

- ▶ Sur volontariat
  - ▶ aucune exigence de diplôme ou d'expérience professionnelle,
  - ▶ en priorité un salarié, qui a une bonne connaissance des activités et des situations de travail et une appétence pour la prévention,
- ▶ Avis du CSE ou à défaut des délégués du personnel
- ▶ Un écrit entre l'employeur et le référent n'est pas obligatoire, il est toutefois **recommandé (lettre de mission ou avenant au contrat)**.

\* Si l'entreprise ne trouve pas les compétences en interne : possibilité de faire appel aux intervenants en prévention des risques professionnels (IPRP), après avis du CSE.

# Quelles sont les missions du référent SST ?

## Aider l'employeur à :

## Le référent se chargera de :

## Il pourra contribuer à :

1

Animer la prévention des risques professionnels.

Se positionner en tant qu'acteur en santé et sécurité au travail dans l'entreprise.

*Communiquer auprès de tous les salariés sur les conditions de travail.  
Assurer une veille réglementaire sur les questions de santé et de sécurité au travail.  
Analyser et suivre les données santé et sécurité.*

2

Évaluer les risques et les transcrire dans le DUERP.

Repérer les dangers, identifier et analyser les risques d'atteinte à la santé et à la sécurité de tous les travailleurs.

*Mettre à jour le document unique.  
Analyser les causes d'accidents du travail et maladies professionnelles et/ou des incidents en lien avec le travail.*

3

Planifier la prévention et mettre en place une organisation et des moyens adaptés.

Proposer des mesures de prévention des risques professionnels.  
Suivre un plan d'actions de prévention.

*Organiser les points d'étape avec les personnes concernées par l'application et/ou la réalisation d'une action de prévention.*

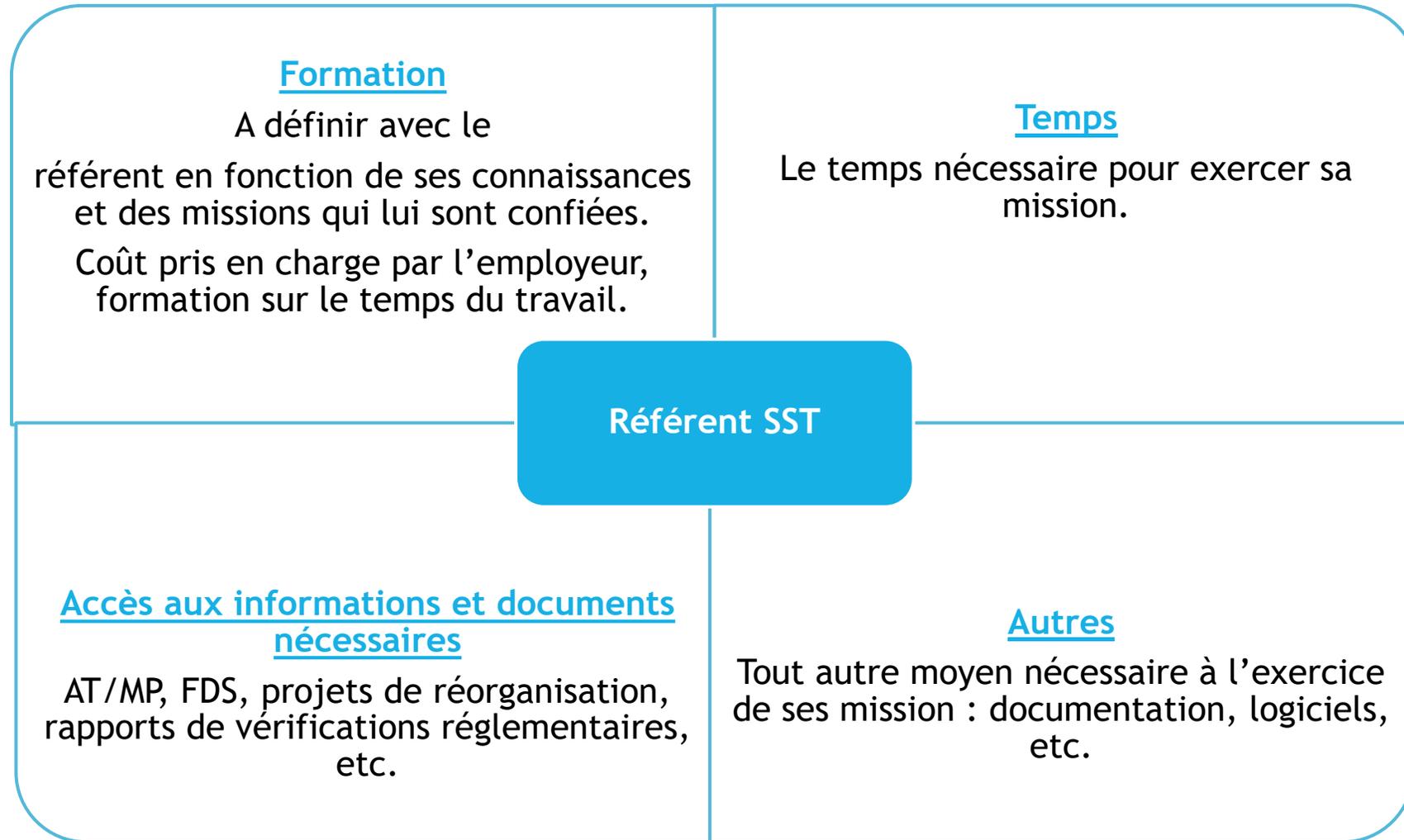
4

Mettre en place des actions d'information et de formation.

Organiser et suivre les actions d'information et de formation.

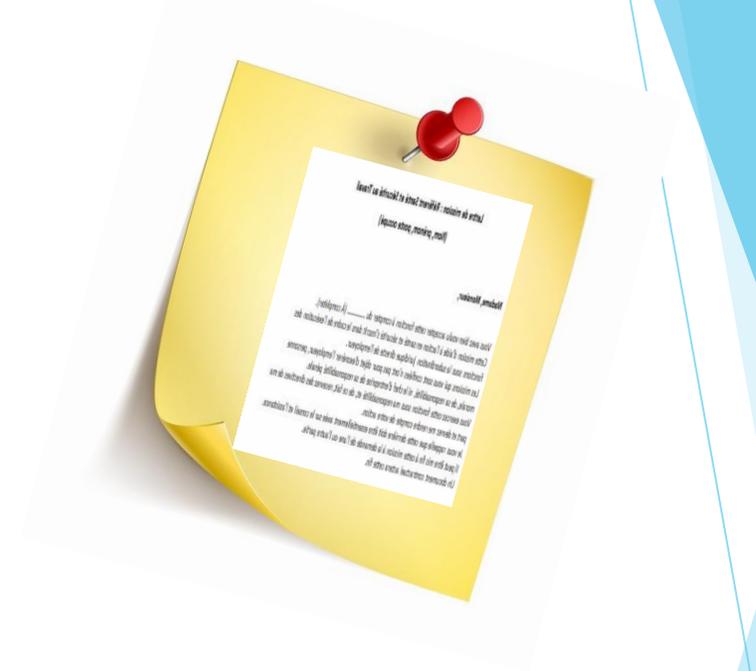
*Informier et sensibiliser les salariés à la prévention des risques professionnels.*

# Quels sont les moyens ?

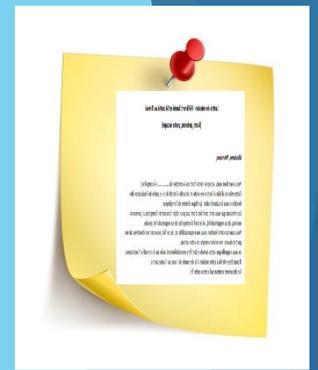


# Proposition de modèle de lettre de mission

- ✓ Recommandée
- ✓ Définit le cadre d'intervention du référent, ses missions et les moyens mis à sa disposition
- ✓ Composée de 7 parties
  - ▶ Nomination
  - ▶ Cadre réglementaire
  - ▶ Champ de compétences
  - ▶ Formation
  - ▶ Moyens
  - ▶ Partenariat
  - ▶ Signature



# Proposition de modèle de lettre de mission



## Lettre de mission : Référent Santé et Sécurité au Travail (Nom, prénom, poste occupé)

**Madame, Monsieur,**

Vous avez bien voulu accepter cette fonction à compter du ..... (À compléter).

Cette mission d'aide à l'action en santé et sécurité s'inscrit dans le cadre de l'exécution des fonctions sous la subordination juridique directe de l'employeur.

Les missions qui vous sont confiées n'ont pas pour objet d'exonérer l'employeur, personne morale, de sa responsabilité, ni le chef d'entreprise de sa responsabilité pénale.

Vous exercez cette fonction sous ma responsabilité et, de ce fait, recevrez des directives de ma part et devrez me rendre compte de votre action.

Je vous rappelle que cette dernière doit être essentiellement axée sur le conseil et l'assistance.

Il peut être mis fin à cette mission à la demande de l'une ou l'autre partie.

Un document contractuel actera cette fin.

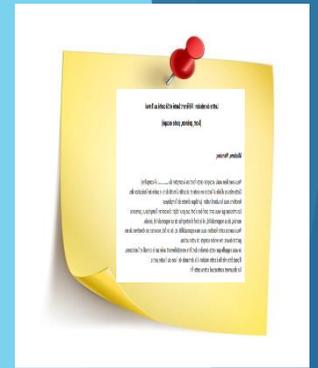
## Cadre réglementaire

La loi 2011-867 du 20 juillet 2011 et le décret 2012-135 entrés en vigueur le 1er juillet 2012 imposent à l'employeur de désigner un référent en santé et sécurité.

L'article L4644-1 du code du travail introduit l'obligation pour l'employeur de désigner un ou plusieurs salariés formés spécifiquement pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise.

Il s'agit de la transposition en droit français de l'article 7 « Services de protection et de prévention » de la Directive 89/391/CEE du Conseil du 12 juin 1989, concernant la mise en œuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleurs au travail.

# Proposition de modèle de lettre de mission



## Le champ de compétences

Dans le cadre des dispositions prévues aux articles R.4644-1 et suivants du code du travail, votre mission de référent en Santé et Sécurité au Travail a pour objet principal d'assister et de conseiller le chef d'entreprise dans la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité au travail.

Vos missions s'articulent autour de trois domaines :

1. La démarche globale de prévention des risques professionnels.
2. La promotion de la prévention des risques professionnels.
3. La veille à l'observation des prescriptions réglementaires en matière de santé et sécurité.

A ce titre, vous serez amené à :

- Contribuer à l'élaboration et à la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP),
- Proposer et suivre les mesures de prévention permettant d'optimiser les conditions de travail des salariés,
- Participer à l'animation de la politique de prévention des risques professionnels,
- Participer à la sensibilisation, l'information et la formation des salariés,
- Veiller aux réalisations des vérifications périodiques,
- Participer au groupe des référents santé et sécurité animé par la MSA.

D'une façon générale, vous rechercherez des solutions pratiques en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail.

# Proposition de modèle de lettre de mission

## La formation

Dans le cadre de vos missions, vous bénéficierez de formations et de documentations.

## Les moyens

Pour l'exercice de cette mission, vous disposerez du temps nécessaire (**quotité horaire**)

Les moyens nécessaires à l'exercice de cette mission vous seront attribués : .....

(À compléter par exemple : documentation, équipements bureautiques, tableau, cahier...).

## Le partenariat

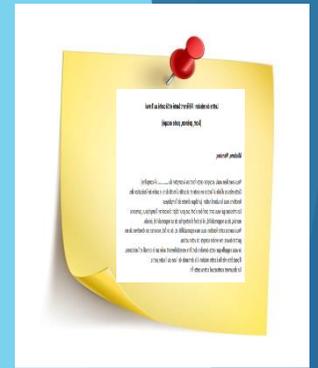
Vous exercerez vos fonctions en relation avec les autres acteurs concourant à l'amélioration des conditions de travail qui sont vos interlocuteurs directs pour toute information, conseil et appui technique et sur lesquels vous pourrez vous appuyer.

Je vous remercie de votre implication dans un domaine essentiel pour le bien être au travail des collaborateurs.

Fait en deux exemplaires

Date et Signature

Date et Signature  
du Chef d'entreprise du salarié



# Quels sont les rendez-vous prévus en 2024 ?

## ENVOI FORMULAIRE DE DÉSIGNATION DE VOTRE RÉFÉRENT

- Coordonnées des référents nommés
- Inscription des référents au 1<sup>er</sup> webinaire d'animation

## CRÉATION D'UN ESPACE COLLABORATIF

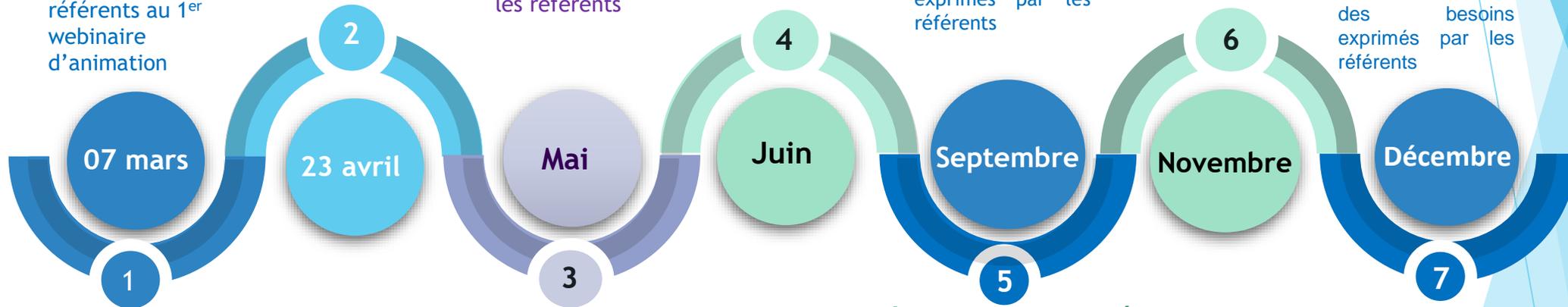
Modalités à définir avec les référents

## FLASH INFO SST

Thématique à définir en fonction des besoins exprimés par les référents

## FLASH INFO SST

Thématique à définir en fonction des besoins exprimés par les référents



## 1<sup>ER</sup> WEBINAIRE D'ANIMATION DU RÉSEAU

Présentation du réseau, missions des référents SST, moyens mis à leur disposition  
Recueil des besoins en formations et des thématiques à aborder

## SENSIBILISATION À LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

## SÉMINAIRE ANNUEL

Rencontre inter-entreprise et avec l'équipe SST de la MSA  
Généralités sur la prévention des risques  
Ateliers (thèmes à définir)

# Vos prochaines étapes

1. Désigner votre référent SST
  - Evaluer ses besoins en formation.
  - Déterminer un temps dédié à l'exercice de ses missions.
  - Formaliser sa nomination (optionnel).
2. Répondre au formulaire envoyé le 07 mars :
  - Indiquer les coordonnées de votre référent ;
  - et l'inscrire au 1<sup>er</sup> webinaire d'animation du réseau, programmé le 23 avril

# QUESTIONS/REPOUSES



# Vos contacts

Nom et prénom	Adresse mail	Téléphone
Manel ZAYET	<a href="mailto:zayet.manel@msa75.msa.fr">zayet.manel@msa75.msa.fr</a>	06 32 37 97 37
Patricia MARTIN	<a href="mailto:martin.patricia@msa75.msa.fr">martin.patricia@msa75.msa.fr</a>	06 79 73 00 77
Raymond BYKOUKOUS	<a href="mailto:bykous.raymond@msa75.msa.fr">bykous.raymond@msa75.msa.fr</a>	06 46 04 30 40

**Merci de votre attention**

**Rendez-vous le 23 avril...**